

DCM N° 2021-34

Séance du 15 décembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elus	15
En exercice	14
Présents	12
Votants	14
Absents	2

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Date de convocation

09 décembre 2021

Date d'affichage

09 décembre 2021

Présents : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT et Messieurs Davy BRESSOLLES, Laurent DUPUY, Ghislain DE ROZIERES, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Jean-Pierre SOUAL, Christophe WUYAM

Excusés : Madame Céline ESCUDIÉ donne procuration Monsieur Christophe WUYAM

Monsieur Vincent PRADELLES donne procuration à Monsieur Davy BRESSOLLES

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DUPUY

OBJET : Décision modificative n° 3

Monsieur le maire explique à l'assemblée que les crédits sont insuffisants au chapitre 65, il faut donc faire un virement de crédits de 12 000 € du chapitre 011 au chapitre 65 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6232/011 : Fêtes et cérémonies	12 000.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 000.00 €			
D 6531/65 : Indemnités élus		12 000.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		12 000.00 €		
Total	12 000.00 €	12 000.00 €		

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'AUTORISER à effectuer le virement ci-dessus.

Après avoir délibéré, par 14 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 voix d'« ABSENTION », le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER le Maire à effectuer ce virement de crédits.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après
le dépôt en Préfecture le

11/01/2022

Et la publication le

11/01/2022



Le Maire,

Roger PEDRERO